

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 8 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 des recrutements réservés sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements

NOR : MENH1707118A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 8 mars 2017, sont autorisés, au titre de l'année 2017, des recrutements réservés sans concours de magasiniers des bibliothèques.

Le nombre de postes offerts est fixé à 4.

Ces emplois sont à pourvoir dans les établissements mentionnés dans le tableau annexé au présent arrêté.

Ces recrutements font l'objet d'un avis qui indique :

- 1° Le nombre de postes à pourvoir ;
- 2° La date prévue du recrutement ;
- 3° Le contenu précis du dossier de candidature à établir qui comporte en toute hypothèse une lettre de candidature et un *curriculum vitae* détaillé indiquant les emplois occupés ;
- 4° Les coordonnées du responsable du recrutement auquel doit être adressé le dossier de candidature ;
- 5° La date limite de dépôt des candidatures ;
- 6° Les conditions dans lesquelles les candidats sont convoqués à l'entretien.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée par le président ou le directeur d'établissement.

Tout dossier de candidature parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite de dépôt ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet sera refusé.

ANNEXE

RECRUTEMENTS RÉSERVÉS SANS CONCOURS DE MAGASINIERS DES BIBLIOTHÈQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2017

ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE DE POSTES OFFERTS
Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg	1
Université d'Amiens	1
Université de Besançon	1
Université Paris 13	1
Total	4